REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Vendée

Arrondissement
de Fontenay le Comte

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 085-218501823-20261012-CM12102026_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 12 octobre 2026

N° CM12102026-02
CPG/LG

L'an deux mille vingt-six, le douze du mois d'octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DOLÉ, Maire.

Date de convocation : 5 octobre 2026

Nombre de Conseillers : 29
Nombre de votants : 29

Présents : M. D. DOLÉ, Mme M. RANGEARD, M. M. PRAUD, Mme N. GÉMARD, M. K. SERIN, Mme A. VACHÉ, M. R. GAUBERT, Mme MJ. GABRIEAU, Mme N. PODEVIN, M. M. CHAIGNEAU, Mme V. DAVIAUD, M. P. SERIN, M. L. SIMONNEAU, Mme C. GABORIT, Mme A. ROSÉ, Mme A. BALLERY, M. C. CHAUVET, M. C. BLANDIN, M. JC. MARCHAND, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, Mme A. RABILLER, M. J. LANDA, M. A. GUILLOTEAU, M. T. PELAUD, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M. JM. BEAUFFRETON	Procuration à	M. M. PRAUD
M. Y. DURAND	''	Mme V. DAVIAUD
Mme. M. RAUTUREAU	''	Mme A. BALLERY
Mme C. BODIN	''	Mme A. VACHÉ
Mme I. BROSSET	''	M. T. PELAUD

Secrétaire : M. C. BLANDIN

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU RASED

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Education, notamment les articles L 111-1, L 111-2, L 211-8 et L 212-15 ;

CONSIDERANT que le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté de Pouzauges (RASED) est une structure éducative qui apporte une aide aux enfants en difficultés au sein des écoles maternelles et élémentaires suivantes :

Communes	Ecoles	Nombre de classes
Pouzauges	Ecole publique élémentaire Jules Verne	7 classes
Pouzauges	Ecole publique maternelle Françoise Dolto	4 classes
Le Boupère	Ecole publique Pierre Menanteau	5 classes
Chavagnes-les-Redoux	Ecole publique Le Figuier	2 classes
La Meilleraie-Tillay	Ecole publique La Pierre Bleue	3 classes
Montournais	Ecole publique Georges Brassens	2 classes
Saint-Mesmin	Ecole publique Les P'tits Minois	2 classes
Sèvremont	Ecole publique Jacques Béreau	4 classes
Les Epesses	Ecole publique Antoine de Saint-Exupéry	4 classes
Saint-Laurent-sur-Sèvre	Ecole publique Jean de la Fontaine	4 classes
	Nombre total de classes	**37 classes**

…/…

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 085-218501823-20261012-CM12102026_02-DE

CONSIDERANT que depuis la rentrée 2016-2017 il a été convenu, avec les Communes concernées, de les solliciter financièrement sur la base d'un montant par classe ;

CONSIDERANT que, pour l'année scolaire 2025-2026, il a été décidé d'affecter des crédits de fonctionnement pour un montant de 863,41 €, répartis de la façon suivante :

- 666,07 € pour des dépenses courantes de fonctionnement (fournitures administratives) ;
- 197,34 € téléphone + forfait ;

CONSIDERANT que la participation par classe, demandée aux Communes, pour l'année scolaire 2025-2026 serait de 863,41 € ÷ 37 classes = 23,34 € (contre 24,64 € pour l'année 2024-2025) ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

FIXE le montant de la participation aux frais de fonctionnement du RASED à 23,34 € par classe pour l'année scolaire 2025-2026 ;

CHARGE Monsieur le Maire de solliciter les Communes dont les écoles bénéficient du RASED, sur la base de ce même montant par classe.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Clément BLANDIN
Secrétaire de séance

Didier Dole
Maire de Pouzauges
16 oct. 2026